

# DIU DE PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE

## Année universitaire 2023 -2024 et 2024-2025

### Intervenants permanents :

Isabelle Hascoët – Assistante médico-administrative – [isabelle.hascoet2@aphp.fr](mailto:isabelle.hascoet2@aphp.fr)

---

### **Documents à fournir :**

- un CV
- Description de votre poste actuel
- une lettre d'engagement de votre maître de stage : (cf liste des maîtres de stages).
- une lettre de recommandation du responsable de la structure où vous travaillez ou aller travailler à terme avec un engagement à vous libérer du temps pour les cours et le stage pratique du DIU.
- votre projet en pneumo-pédiatrie (libéral, hospitalier, lieu).

**NB : examen probatoire validant l'inscription**

---

### **Objectif(s) :**

Le DIU comprend une partie théorique, avec un volume horaire de 170 heures réparties sur deux années, au cours de laquelle sont abordées à la fois les notions fondamentales de physiologie et physiopathologie respiratoire, ainsi que les différentes pathologies pulmonaires de l'enfant. La 1ère année est gérée par un coordonnateur « parisien », alors que la 2ème année est gérée par un coordonnateur « provincial ». Parallèlement, les étudiants effectuent un stage pratique sur les 24 mois du DIU au cours duquel sont abordées les notions pratiques de prise en charge clinique et d'explorations spécialisées (exploration allergologique, exploration fonctionnelle respiratoire, endoscopie bronchique).

Le but du DIU est de former des pneumo-pédiatres capables de prendre en charge l'ensemble des problèmes de la discipline sur les plans diagnostic, thérapeutique et de la prévention. L'objectif final est d'apporter aux étudiants, en complément de leur formation initiale de pédiatre, des compétences en pneumologie leur permettant de prendre en charge l'ensemble des problèmes de la discipline sur le plan diagnostique, thérapeutique et préventif.

### **Prendre en charge les pathologies pulmonaires de l'enfant :**

- Stratégies d'exploration des grands syndromes respiratoires
- Allergologie respiratoire et alimentaire
- Asthmologie
- Infectiologie respiratoire
- Poumon du nouveau-né
- Insuffisance respiratoire chronique
- Mucoviscidose
- \_ Tuberculose
- Poumon de l'immunodéprimé
- Atteintes respiratoires des maladies de système
- Pneumopathies interstitielles

### **Points forts de la formation et motivation**

Les pathologies pulmonaires représentent une proportion très importante de l'activité pédiatrique. Le DIU de Pneumologie Pédiatrique propose une formation approfondie permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des problèmes de la discipline sur les plans diagnostic, thérapeutique et de la prévention.

## Positionnement de la formation dans son environnement professionnel

<b>Débouchés professionnels :</b>	Le DIU permet une reconnaissance professionnelle comme pneumo-pédiatre. Il permet d'orienter son activité sur la prise en charge des problèmes pulmonaires de l'enfant, soit en milieu hospitalier, soit en libéral.
<b>Métiers préparés :</b>	Insertion tant hospitalière qu'ambulatoire, à destination de l'ensemble du territoire national et des pays francophones
<b>Niveaux de responsabilités visés :</b> <b>Secteurs d'activités concernés :</b>	Médecin indépendant/PH/universitaire Pneumologie pédiatrique

Public et modalités de recrutement	
<b>Diplôme et/ou niveau exigé pour accéder à la formation :</b>	Diplôme/ Niveau : docteurs en médecine français qualifiés en pédiatrie ou en pneumologie, ou internes de Pédiatrie en cours de validation du D.E.S. de Pédiatrie ou de pneumologie
<b>Expérience professionnelle exigée :</b>	Pédiatre ou pneumologues pouvant justifier d'une activité pédiatrique hospitalière (6 mois) ou d'un semestre d'internat dans un service hospitalier qualifiant en pédiatrie ou en pneumologie.
<b>Formation accessible en VAE :</b>	Non
<b>Dérogations prévues pour le recrutement :</b>	Les médecins étrangers, docteur en médecine, spécialisés en pédiatrie ou en pneumologie (justificatifs et diplômes de spécialité à fournir), devant exercer la Pneumologie Pédiatrique de façon dominante dans leur pays et ayant une recommandation du Doyen de leur Faculté et de leur Chef de Service, ou tout autre acte validant leur candidature.
<b>Modalités et critères de recrutement :</b>	Le nombre de place étant limité, l'autorisation d'inscription ne pourra se faire qu'après examen du dossier, contenant l'accord écrit d'un Maître de Stage, un curriculum vitae, une lettre de motivations avec projet d'exercice, une lettre de recommandation du responsable de la structure où le candidat travaille ou va travailler à terme avec un engagement à vous libérer du temps pour les cours et le stage pratique du DIU. un entretien préalable du candidat avec un des responsables de l'enseignement. Examen probatoire pour valider l'inscription.

Volumes horaires de la formation	
<b>Volume horaire global par inscrit :</b> <i>(présentiel, E-learning et stage compris)</i>	170 heures répartis sur les 2 années
<b>Volume horaire présentiel par inscrit :</b>	170 <ul style="list-style-type: none"> <li>- la 1ère année un volume de 80 heures (détail en annexe)</li> <li>- la 2ème année un volume de 90 heures.</li> </ul>

<b>Organisation du stage</b>	
<b>Nom et statut de la ou des personnes responsables de la coordination des stages :</b>	- PU-PH ou PH travaillant au sein d'un service validant pour le DIU de pneumologie pédiatrique
<b>Durée du stage :</b> <i>(en jours, semaines ou mois)</i>	Un minimum de 200 heures de présence réparties sur les 2 années du DIU
<b>Type de stage :</b>	Hospitalo-universitaire ou hospitalier
<b>Nom et statut de la ou des personnes évaluant le stage</b>	Le Maître de stage valide la formation pratique délivrée au cours du stage

<b>Mémoire et soutenance</b>	
<b>Mémoire :</b>	Ou i
<b>Soutenance :</b>	Ou i

### **Descriptif des enseignements**

Organisation et nature des enseignements :

- Cours Magistraux (CM) : 130 heures répartis sur les 2 années. Le programme théorique comprend :
  - la 1ère année un volume de 59 heures .
  - la 2ème année un volume de 71 heures.
- Travaux Dirigés (TD) en première (21 h) et deuxième année (19 h) (détail en annexe) soit 40 heures au total
- Travaux Pratiques (TP) :

Les étudiants doivent effectuer un stage hospitalier organisé par le Maître de stage (fiche des stages validant en annexe) et répondant aux objectifs préalablement fixés (30 consultations de pneumo-allergologie pédiatrique ou 6 mois de stage validant comme interne DES ou CCA, 10 séances d'EFR, 10 séances d'explorations allergologiques, 5 endoscopies bronchiques, soit un minimum de 200 heures de présence = carnet de stage contresigné par les praticiens référents). Ce stage doit permettre l'acquisition de la pratique clinique, radiologique et des explorations fonctionnelles respiratoires de base chez l'enfant.

### **Programme des enseignements**

- Techniques utilisables en pneumologie pédiatrique
- Stratégies d'exploration des grands syndromes respiratoires
- Allergologie respiratoire et alimentaire
- Asthmologie
- Infectiologie respiratoire
- Poumon du nouveau-né prématuré
- Insuffisance respiratoire chronique
- Mucoviscidose
- Tuberculose
- Poumon de l'immunodéprimé
- Pneumopathies interstitielles
- Atteintes respiratoires des maladies de système

Stage clinique obligatoire de 200 h minimum réparties sur 24 mois chez un Maître de stage validant.

Le Maître de stage valide la formation pratique délivrée au cours du stage. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire écrit en français et présenté oralement devant un jury à la fin de la 2<sup>ème</sup> année.

**Examen :**

Examen en fin de première année pour accéder en 2<sup>e</sup> année.

Examen en fin de 2<sup>e</sup> année et soutenance du mémoire.

Note éliminatoire inférieur à 10. Moyenne exigée sur les deux années. Une session par an, en juin.

---

**Modalités pratiques :**

- Volume horaire d'enseignement : 170 heures (80 h la 1<sup>ère</sup> année, 90 h la 2<sup>e</sup> année).
- Volume horaire stage (s'il y a lieu) : 200 h
- Modalité de contrôle des connaissances et compétences (examens, soutenance de mémoire...) :

Examen en fin de première année pour accéder en 2<sup>e</sup> année.

Examen en fin de 2<sup>e</sup> année et soutenance du mémoire.

Note éliminatoire inférieur à 10. Moyenne exigée sur les deux années. Une session par an, en juin.

---

**Demande de renseignement :**

- **D'ordre pédagogique** : S'adresser au secrétariat pédagogique : Isabelle Hascoët [isabelle.hascoet2@aphp.fr](mailto:isabelle.hascoet2@aphp.fr), + 33 1 44 49 48 38

**Documents à fournir :**

- un CV
  - Description de votre poste actuel
  - une lettre d'engagement de votre maître de stage : (cf liste des maîtres de stages).
  - une lettre de recommandation du responsable de la structure où vous travaillez ou aller travailler à terme avec un engagement à vous libérer du temps pour les cours et le stage pratique du DIU.
  - votre projet en pneumo-pédiatrie (libéral, hospitalier, lieu).
- 
- **D'ordre administratif** : S'adresser au Gestionnaire Formation Continue Universitaire (FCU) par email de préférence Madame Luise MURY : [luise.mury@parisdescartes.fr](mailto:luise.mury@parisdescartes.fr)
  - ou par téléphone de 9h30 à 12h et de 14h à 16h au Tel. +33(0)1 57 27 85 12

# Programme provisoire – 1<sup>ère</sup> année

## MODULE 1\*

23 et 24 novembre 2023

Jeudi 23 novembre 2023		
9 h 30 - 10 h	Présentation du DIU	A. Hadchouel-Duvergé
10 h – 13 h	Physiopathologie de l'Asthme	L. Giovannini-Chami
14 h - 16 h	Allergie Immédiate : physiopathologie et diagnostic	G. Lezmi
16 h – 19 h	Asthme de l'enfant d'âge scolaire : prise en charge en dehors des exacerbations	R. Abou Taam

Vendredi 24 novembre 2023		
9 h – 12 h	Asthme préscolaire : diagnostic, facteur de persistance, traitement	S. Wanin
14 h – 16 h	Exacerbations : définition et prise en charge	C. Marguet
16 h – 17 h	Stratégie antibiotique et stratégie vaccinale dans les infections	Mathie Lorrot

## MODULE 2

14 & 15 décembre 2023

Jeudi 14 décembre 2023		
9 h – 12 h	Virus et pathologies respiratoires	J. Brouard
13 h 30 – 15 h	Prise en charge d'un épanchement gazeux/liquidien	P. Cros
15 h - 16 h	BPCO de l'enfant	C. Marguet

Vendredi 15 décembre 2023		
9 h – 11 h	EFR : Principe /Particularités pédiatriques	C. Delclaux & P. Bokov
11 h – 12 h	Les nouveaux outils connectés dans l'asthme	D. Drummond
14 h – 16 h	Application des EFR dans l'asthme	N. Beydon

## MODULE 3

25 & 26 janvier 2024

Jeudi 25 janvier 2024		
9 h – 12 h	Imagerie thoracique	H. Ducou-Lepointe
14 h – 18 h	Atelier imagerie thoracique	C. Thumerelle

Vendredi 26 janvier 2024		
9 h – 10 h 30	Infections pulmonaires bactériennes (pneumopathies, pleuropneumopathies, abcès)	M. Le Bourgeois
10 h 30 – 12 h	Education thérapeutique : théorie	C. Llerena
14 h – 16 h 30	Education thérapeutique : atelier	Audrey Martin-Blondel & Céline Piron/N. Remus

**MODULE 4**  
22 & 23 février 2024

<b>Jeudi 22 février 2024</b>		
9 h 30 – 11 h 30	Asthme épidémiologie et génétique	S. Lejeune
11 h 30 – 13 h	Adhésion et observance thérapeutique dans les maladies respiratoires	G. Pouessel
14 h – 16 h	Technique d'inhalation	JC. Dubus
16 h – 18 h	Dyspnée d'effort	C. Karila

<b>Vendredi 23 février 2024</b>		
9 h 30 – 11 h 30	Déficits immunitaires	B. Neven
11 h 30 – 12h30	Toux chronique	G. Labouret
14 h – 17 h	Asthme chronique	A. Deschildre

**MODULE 5**  
28 & 29 mars 2024

<b>Jeudi 28 mars 2024</b>		
9 h 30 – 11 h 30	Allergie alimentaire : de la théorie à la clinique	L. Couderc
11 h 30 – 18 h	Atelier allergie alimentaire	S. Blanc & A. Deschildre / A. Divaret

<b>Vendredi 29 mars 2024</b>		
9 h – 10 h 30	Traitement anti allergique et immunothérapie spécifique	F. Amat
10 h 30 – 16 h	Atelier mise en place d'une désensibilisation	MC. Leoni & P. Cros

**MODULE 6**  
25 & 26 avril 2024

<b>Jeudi 25 avril 2024</b>		
9 h 30 – 11 h	Dysplasie bronchopulmonaire : développement et aspect périnataux	A. Hadchouel-Duvergé
11 h – 12 h	Dysplasie bronchopulmonaire : prise en charge clinique en période néonatale	PH. Jarreau
12 h – 13 h	Dysplasie bronchopulmonaire : prise en charge clinique de l'enfance à l'âge adulte	J. Mazenq
14 h – 15 h 30	Hypoxémie : prise en charge	G. Aubertin
15 h 30 – 17 h	Troubles fonctionnels respiratoires (hyperventilation...)	J. Pautrat

<b>Vendredi 26 avril 2024</b>		
9 h 30 – 11 h 30	DDB : stratégie diagnostique	C. Thumerelle
11 h 30 – 13 h	Pathologie d'inhalation et poumon	C. Thumerelle
14 h – 15 h 30	Pathologies interstitielles : nosologies et stratégie diagnostique	N. Nathan
15 h 30 – 17 h	Pathologie interstitielles : mise en route du suivi du traitement	R. Epaud

**2<sup>e</sup> quinzaine de juin 2024 : examen écrit**